

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **31 août 2015 à 19 h00** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Fernand Ruel
Me Serge Bizier
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté
Monsieur Danis Beauvillier

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

Les avis de convocation ont été signifiés conformément à la Loi des cités et villes.

15-08-271

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

15-08-272

Programme de réhabilitation du réseau routier local – présentation d'une demande dans le volet Redressement des infrastructures routières locales

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Me Serge Bizier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Princeville autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL, lesquels travaux sont ceux prévus à l'an 1 du Plan d'Intervention en Infrastructures Routières Locales établi par la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

15-08-273

Adjudication du contrat AO15-LA-01

ATTENDU que le conseil a reçu trois soumissions conformes pour la construction d'un sentier pédestre ceinturant le parc Multisports;

ATTENDU que le conseil choisi de faire construire un sentier d'une largeur de 10 pieds (option 1) et la pose de tourbe (option 2);

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme pour l'option 1 et 2 est J.C. Lizotte inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danis Beauvillier et il est unanimement résolu que la ville de Princeville accorde le contrat de construction du sentier pédestre ceinturant le parc Multisport à l'entreprise J.C. Lizotte inc. pour un montant total de 68 216,00 \$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt 2015-275;

QUE le conseil municipal autorise le greffier à émettre l'avis d'adjudication du contrat AO15-LA-01 à l'entreprise Jean-Claude Lizotte inc..

ADOPTÉE

15-08-274

Jeunes entrepreneurs de l'Érable – Entente gouverneur

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de reconduire l'entente de Gouverneur avec les Jeunes Entrepreneurs Bois-Francs Érable pour une durée d'un an, soit du 1er septembre 2015 au 31 août 2016, avec une contribution de 1 000 \$, plus les taxes applicables et différentes autres modalités.

D'autoriser le maire et le greffier à conclure et à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

Période de questions

En l'absence de public, aucune question n'est adressée au conseil municipal.

15-08-275

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 25.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire